

**COMMUNIQUE DE PRESSE 17 juillet 2016**  
Fondation du CAMP DES MILLES - Mémoire et Éducation

**« De Vichy à Nice : les horreurs de l'extrémisme identitaire »**

**17 JUILLET : Journée Nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et en hommage aux Justes de France**

**Cérémonie officielle de commémoration au wagon souvenir du Camp des Milles**

En ce dimanche 17 juillet, et devant les drapeaux en berne, la cérémonie débuta par une minute de silence en hommage aux victimes de l'attentat de Nice du jeudi 14 juillet et à leurs familles.

Puis les noms de la centaine d'enfants et d'adolescents juifs déportés en 1942 du Camp des Milles vers Auschwitz résonnèrent comme témoignage de la barbarie du régime de Vichy complice du nazisme. Ces noms furent suivis de la lecture par Bruno Benjamin, nouveau Président du CRIF Marseille Provence, de la lettre de Pierre Masse à Pétain, dénonçant les lois anti-juives promulguées par Vichy en octobre 1940, puis par la lecture par Bernard Agai, Président de la Communauté Juive d'Aix-en-Provence, de la lettre écrite à Pierre Laval par la fille de George Mandel suite à l'assassinat de son père le 1<sup>er</sup> juillet 1944 à Paris.

Mais face à l'engrenage du pire, la résistance de chacun est possible, comme le rappela la lecture des noms des « Justes parmi les nations » ayant œuvré pour les internés du Camp des Milles, par Florianne Devès-Lambert, qui reçut en mars dernier au camp des Milles la médaille de Justes à titre posthume pour ses grands-parents.

Prenant alors la parole, Alain Chouraqui, Président de la Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation souligna l'importance du triple lien fondamental entre les déportations de Vichy et les attentats terroristes : **« D'abord l'horreur, y compris contre des enfants, à Nice aussi : Brodie 11 ans, Yannis 7 ans, Yannis 4 ans, Mehdi 12 ans, Amie 12 ans, Kylian 4 ans, d'autres encore inconnus... Puis il y a cette cause commune profonde : l'extrémisme identitaire (religieux, nationaliste ou politique), dont la radicalisation n'est qu'un des processus, et qui conduit au rejet de l'Autre et à la violence raciste. [...] Et enfin il y a la capacité des hommes à réagir, à résister, comme le montrèrent les Justes mais aussi les actes justes de tous ceux qui, lors des attentats, ouvrent leur portes ou apportent leur aide. »**

Il termina son discours en citant un passage de *La Nuit* d'Elie Wiesel, à qui il rendit un hommage vibrant en soulignant combien, malgré son histoire douloureuse, il avait su garder espoir en la transmission et en l'éducation, y compris dans son soutien à la démarche d'éducation citoyenne de la Fondation du camp des Milles : **« L'oubli signifierait danger et insulte. Oublier les morts serait les tuer une deuxième fois. Et si les tueurs et leurs complices exceptés, nul n'est responsable de leur première mort, nouvelle le sommes de la seconde »**.

Le Sous-Préfet d'Aix-en-Provence, Monsieur Serge Gouteyron lut alors un message du Secrétaire d'État auprès du Ministre de la Défense chargé des anciens combattants : **« A l'heure où les rescapés de l'horreur sont de moins en moins nombreux à pouvoir témoigner, à l'heure encore où certains nationalismes ressurgissent, la transmission de la mémoire est plus que jamais un impératif. Il s'agit d'un devoir moral envers ceux qui ont perdu leur vie et ceux qui ont résisté. Il s'agit aussi d'une nécessité pour l'avenir car la barbarie ne meurt jamais »**.

**Contact Presse :**

**DINESH TEELUCK** dinesh.teeluck@campdesmilles.org  
+33 (0) 6 78 99 74 63 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

L'ambition du Site-mémorial du Camp des Milles est de rappeler l'histoire tragique dont témoigne le Camp des Milles et de s'appuyer sur l'histoire de la Shoah et d'autres génocides, pour présenter un « volet réflexif » inédit visant à renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes des extrémismes, du racisme et de l'antisémitisme et des extrémismes. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constitue, par les

[www.campdesmilles.org](http://www.campdesmilles.org)

médiations utilisées, **une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire, aujourd'hui reconnue par l'Unesco.**

**Les contenus scientifiques et les dispositifs pédagogiques du Site-mémorial sont aussi le support de très nombreuses actions de formation** auprès des jeunes, scolaires ou non, mais aussi, d'élus, de cadres et personnels d'entreprises, de syndicalistes, de policiers, de gendarmes...

Ces actions se font en application de la première convention passée par l'Etat dans le cadre du Plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme (convention passée entre l'Etat et le Site-mémorial), ou en application d'autres partenariats avec des Villes ou des associations et concernant notamment des populations de quartiers prioritaires.

**Les expositions permanentes du Site-mémorial sont organisées selon le parcours muséographique suivant :**

- Le **Volet historique** présente l'histoire des trois grandes périodes du Camp des Milles entre 1939 et 1942, replacée dans son contexte local, national et européen ; des bornes audiovisuelles reconstituent les destins individuels d'internés célèbres ou inconnus; d'autres présentent le récit de témoins de cette époque.

- Le **Volet mémoriel** permet la visite, émouvante, des lieux historiques laissés en l'état. L'immense « four à tuiles » baptisé Die Katakombe par les internés qui en firent un lieu de création artistique constitue l'un des temps forts de la visite avec les espaces où s'entassaient les internés dans les étages.

- Le **Volet réflexif** présente de façon inédite des connaissances scientifiques pluridisciplinaires qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, effet de groupe, passivité, soumission aveugle à l'autorité...) qui ont conduit et peuvent conduire au pire. Il s'agit ainsi de donner au visiteur des outils de réflexion sur **la responsabilité de chacun dans une « montée des périls ».**

Cette section « réflexive » se termine par un **« Mur des actes justes »** qui présente la diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un hommage, et une invitation à la responsabilité individuelle.

Le visiteur peut aussi découvrir **l'exposition nationale de Serge Klarsfeld** sur les « 11 400 enfants juifs déportés de France à Auschwitz » réalisée par l'Association des Fils et Filles des Déportés Juifs de France. Il s'agit d'une collection exceptionnelle de documents rares présentée de manière permanente dans les lieux. Cette exposition prend un relief particulier alors que du camp des Milles furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge de un an. Cette exposition est complétée par celle de l'OSE **«Sauver les Enfants : 1938-1945 »** qui illustre les actes de résistance et d'humanité dans le même contexte.

Après sa sortie du bâtiment principal, le visiteur accède à une **« Salle des peintures »** où se trouvent d'immenses peintures murales colorées et ironiques, réalisées par les internés.

Le **Chemin des Déportés**, emprunté à l'été 1942 par plus de 2000 hommes, femmes et enfants juifs conduit enfin au **Wagon du Souvenir** situé à l'endroit même du départ pour la déportation.

**Principaux partenaires publics, privés et associatifs de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation :**

Ministères de la Culture, de l'Éducation nationale de l'Intérieur et de la Défense, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Bouches-du-Rhône, Métropole Aix-Marseille-Provence, Ville d'Aix-en-Provence, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Mémorial de la Shoah, CRIF, Association des Fils et Filles des déportés juifs de France, Association du Wagon-souvenir (regroupant l'ensemble des associations locales d'anciens résistants, internés et déportés), Groupe Lafarge, rejoints par l'UNESCO, le Défenseur des Droits, la DILCRA, l'Université d'Aix-Marseille, les Villes de Marseille, Vaulx en Velin, Vitrolles, la Fondation d'Entreprise Ecureuil, France Télécom, Axa, la SNCF, la Fondation d'entreprise EDF, la Fondation d'entreprise Crédit Agricole PACA, Sunmedia et le Groupe Alteor